



Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés
(Siren : 258700251)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Limoges
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/04/1997
Date d'effet	24/04/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Alain AUZEMERY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	19, rue Cruveilhier - BP13-114
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87031 LIMOGES CEDEX
Téléphone	05 55 12 12 87
Fax	
Courriel	SYDED.87@wanadoo.fr
Site internet	www.SYDED87.org

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	174 225
Densité moyenne	34,42

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Magnac-Bourg (218708808)	1 138
87	Moissannes (218709905)	406
87	Pierre-Buffière (218711901)	1 176
87	Vicq-sur-Breuilh (218720308)	1 393

- Dont 13 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
87	CC Briance Combade (248719338)	CC
87	CC de la Vallée de la Gorre (248719296)	CC
87	CC de Noblat (248719361)	CC
87	CC des Feuillardiers (200040194)	CC
87	CC des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion (248719320)	CC
87	CC des Monts de Châlus (248700148)	CC
87	CC des Portes de Vassivière (248719353)	CC
87	CC du Haut Limousin (248700163)	CC
87	CC du Val de Vienne (248719288)	CC
87	CC l'Aurence et Glane Développement (248700155)	CC
87	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de SUD HAUTE VIENNE (258718741)	SM fermé
87	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères de BESSINES SUR GARTEMPE (258701416)	SM fermé
87	Syndicat Mixte de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères du CENTRE BASSE MARCHE (258705938)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE (228708517)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Le syndicat a pour objet, la mise en oeuvre du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés. Il exerce : à titre de compétence commune à l'ensemble des collectivités qui en sont membres : - la compétence traitement : à ce titre le SYDED assure le traitement, la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations</i>

de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent ainsi que l'exploitation "bas de quai" des déchetteries ; En apport volontaire, le SYDED assume : *le renouvellement, l'équipement et l'entretien de conteneurs éco-points de stockage temporaire des matériaux ; *la levée des colonnes, le transport, le tri et la valorisation des matériaux collectés. à titre de compétence facultative, pour ceux de ses membres qui le décideront : - la compétence collecte : à ce titre, le SYDED peut assurer, en lieu et place des collectivités membres qui le décideront par délibération de leur assemblée : * la collecte traditionnelle des ordures ménagères et déchets assimilés, * la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en porte à porte, * la gestion des déchetteries "haut de quai" (gardiennage, accueil, entretien...) Le syndicat aura un objectif de péréquation des coûts du traitement des déchets entre les collectivités adhérentes.

A la carte : La compétence a été conservée par : Vicq-sur-Breuilh, Communauté de communes Briance Combade, Communauté de communes l'Aurence et Glane Développement, Communauté de communes du Haut Limousin, Communauté de communes Vienne Glane, Communauté de communes des Monts de Châlus, Communauté de communes de la Vallée de la Gorre, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de ST YRIEIX-LA-PERCHE ET NEXON, Communauté de communes du Val de Vienne, DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères de BESSINES SUR GARTEMPE, Communauté de communes du Pays de la Météorite, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transports des Ordures Ménagères du canton de CENTRE BASSE MARCHE, Communauté de communes des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion, Communauté de communes des Portes de Vassivière, Magnac-Bourg, Pierre-Bufferière

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Le syndicat a pour objet, la mise en oeuvre du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés. Il exerce : à titre de compétence commune à l'ensemble des collectivités qui en sont membres : - la compétence traitement : à ce titre le SYDED assure le traitement, la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent ainsi que l'exploitation "bas de quai" des déchetteries ; En apport volontaire, le SYDED assume : *le renouvellement, l'équipement et l'entretien de conteneurs éco-points de stockage temporaire des matériaux ; *la levée des colonnes, le transport, le tri et la valorisation des matériaux collectés. à titre de compétence facultative, pour ceux de ses membres qui le décideront : - la compétence collecte : à ce titre, le SYDED peut assurer, en lieu et place des collectivités membres qui le décideront par délibération de leur assemblée : * la collecte traditionnelle des ordures ménagères et déchets assimilés, * la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en porte à porte, * la gestion des déchetteries "haut de quai" (gardiennage, accueil, entretien...) Le syndicat aura un objectif de péréquation des coûts du traitement des déchets entre les collectivités adhérentes.

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)